

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-et-un mars, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de Jourgnac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de monsieur Olivier LERENARD, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 mars 2019.

Anne-Sophie UIJTTEWAAL est élue secrétaire et procède à l'appel des conseillers.

Présents : Olivier LERENARD, Francis THOMASSON, Anne-Sophie UIJTTEWAAL, Alain MAURIN, Marie-Pascale FRUGIER, Cindy BERNARD, Daniel GUILLON, Robert DESBORDES, Marie GABRIEL, Pascal GAYOU, Claire GRAMOND, Stéphane FAROUT, Catherine VALLERY-RADOT, Philippe MONTIER.

Absent représenté : Aurélien BOULESTIN (représenté par Catherine VALLERY-RADOT)

APPROBATION PV DU 4 FEVRIER 2019

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal ce compte-rendu.

Il y a eu une erreur dans la liste des présents. Madame Massias doit être remplacée par Monsieur Farout.

Il est approuvé à l'unanimité.

BUDGETS :

✓ Approbation des comptes de gestion 2018

Le maire rappelle que les comptes de gestion sont tenus par la trésorerie d'Aixe-sur-Vienne. Les comptes de gestion, conformes aux comptes administratifs, sont approuvés par 12 voix pour et 3 abstentions (Catherine VALLERY-RADOT, Aurélien BOULESTIN, Philippe MONTIER).

✓ Vote des comptes administratifs 2019

Francis THOMASSON, adjoint aux finances, présente le tableau récapitulatif.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés	-	42 567,60	-	65 759,98		108 327,58
Opérations de l'exercice	558 010,04	663 047,48	121 939,95	64 750,60	679 949,99	727 798,08
TOTAUX	558 010,04	705 615,08	121 939,95	130 510,58	679 949,99	836 125,66
Résultats de clôture	-	147 605,04	-	8 570,63		156 175,67
Restes à réaliser	-	-	7 394,40	2 465,00	7 394,40	2 465,00
TOTAUX CUMULES	-	-	129 334,35	132 975,58	687 344,39	838 590,66
RESULTATS DEFINITIFS	-	147 605,04		3 641,23		151 246,27

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT						
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		86 707,11	10 578,81	-	10 578,81	86 707,11
Opérations de l'exercice	29 499,48	80 750,56	154 732,01	81 302,31	184 231,49	162 052,87
TOTAUX	29 499,48	167 457,67	165 310,82	81 302,31	194 810,30	248 759,98
Résultats de clôture	-	137 958,19	84 008,51		-	53 949,68
Restes à réaliser	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	-	-	165 310,82	81 302,31	194 810,30	248 759,98
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	84 008,51	-	-	53 949,68

Les comptes administratifs sont approuvés par 11 voix pour et 3 abstentions (Catherine VALLERY-RADOT, Aurélien BOULESTIN, Philippe MONTIER). Le maire ne prend pas part au vote.

✓ Affectation des résultats 2018

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (Catherine VALLERY-RADOT, Aurélien BOULESTIN, Philippe MONTIER), approuve l'affectation des résultats 2018 des 2 budgets comme suit :

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU B.P. 2019 BUDGET COMMUNAL	
POUR MEMOIRE	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	42 567,60
Excédent d'investissement antérieur reporté	65 759,98
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2018	
Solde d'exécution de l'exercice	-57 189,35
Solde d'exécution cumulé ligne 001	8 570,63
RESTES A REALISER AU 31/12/2018	
Dépenses d'investissements	7 394,40
Recettes d'investissement	2 465,00
SOLDE	-4 929,40
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2018	
Rappel du solde d'exécution cumulé	8 570,63
Rappel du solde des restes à réaliser	-4 929,40
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	3 641,23
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	105 037,44
Résultat antérieur	42 567,60
TOTAL A AFFECTER	147 605,04
AFFECTATION	
1) Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement (1068)	0,00
2) Affectation complémentaire (1068)	0
AFFECTATION TOTALE	0,00
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2019	147 605,04
TOTAL	147 605,04

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2018 AU B.P. 2019	
BUDGET D'ASSAINISSEMENT	
POUR MEMOIRE	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	86 707,11
Déficit d'investissement antérieur reporté	-10 578,81
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2018	
Solde d'exécution de l'exercice	-73 429,70
Solde d'exécution cumulé ligne 001	-84 008,51
RESTES A REALISER AU 31/12/2018	
Dépenses d'investissements	0,00
Recettes d'investissement	0,00
SOLDE RESTES A REALISER AU 31/12/2018	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2018	
Rappel du solde d'exécution cumulé	-84 008,51
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
TOTAL	-84 008,51
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	51 251,08
Résultat antérieur	86 707,11
TOTAL A AFFECTER	137 958,19
AFFECTATION	
1) Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement (1068)	84 008,51
2) Affectation complémentaire (1068)	
AFFECTATION TOTALE	84 008,51
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2019	53 949,68
TOTAL	137 958,19

✓ Subventions et participations 2019

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (Catherine VALLERY-RADOT, Aurélien BOULESTIN, Philippe MONTIER), vote les subventions aux associations et autres organismes de droit privé pour l'année 2019 comme suit :

ARTICLE	ORGANISME ATTRIBUTAIRE	MONTANT
6574	Subvention Groupement de Vulgarisation Agricole du canton d'Aixe-sur-Vienne	50 €
6574	Subvention Jeunesses Musicales de France	170 €
6574	Subvention Prévention Routière	100 €
6574	Subvention à la Fourrière départementale (S.P.A.)	707 €
6574	Subvention collège d'Isle (foyer)	100 €

REFLEXION SUR LES BUDGETS 2019 :

✓ Taux des taxes locales 2019

Après analyse des comptes administratifs, la commission finances propose une augmentation de 0,5 % de la part communale.

Libellés	Bases 2018 notifiées	Sans augmentation		Augmentation : 0,50%	
		Taux	Produit	Taux	Produit
Taxe d'habitation	1 373 000	13,15%	180 550	13,22%	181 511
Taxes Foncières Propriétés Bâties	795 300	15,93%	126 691	16,01%	127 328
Taxes Foncières Propriétés Non Bâties	32 800	79,93%	26 217	80,34%	26 352
TOTAL			333 458		335 190

Libellés	Bases 2019 notifiées	Sans augmentation		Augmentation : 0,50%	
		Taux	Produit	Taux	Produit
Taxe d'habitation	1 389 000	13,15%	182 654	13,22%	183 626
Taxes Foncières Propriétés Bâties	827 000	15,93%	131 741	16,01%	132 403
Taxes Foncières Propriétés Non Bâties	33 400	79,93%	26 697	80,34%	26 834
			341 092		342 863

✓ Investissements 2019

Francis THOMASSON, adjoint aux finances, présente les propositions d'investissement pour 2019 :

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Prévu	Libellé	Prévu
Remboursement Emprunts	38 090,00	F.C.T.V.A.	37 200,00
		Taxe d'Aménagement	9 000,00
TRAVAUX			
Eclairage public Champagnac (RAR)	7 395,00	Subvention CTD (RAR)	2 465,00
Réfection mur cimetière	25 000,00	Subvention CTD	4 160,00
		Subvention DETR	5 189,00
Travaux isolation garderie + salle de classe	12 700,00	Subvention CTD	2 120,00
		Subvention DETR	2 600,00
Travaux chaufferie bois - réseau de chaleur	82 800,00	Subvention SEHV/ADEME	35 140,00
Maîtrise d'œuvre	9 960,00	Subvention CTD	8 119,00
		Subvention DETR (+ FSSIL)	13 532,00
Intégration frais d'étude chaufferie bois	2 952,00	Intégration frais d'étude chaufferie bois	2 952,00
Travaux salle polyvalente (aménagement dessous de scène)	1 500,00	Vente biens communaux Royer	868,00
Divers travaux bâtiments	1 500,00		
ACQUISITIONS			
Matériel informatique (secrétariat + restaurant scolaire)	3 000,00	Amortissement travaux sécurité Bourg (15 ans)	1 606,90
Lave-vaisselle	5 500,00	Excédent Investissement 2018	8 570,63
Mobilier divers	1 000,00	Emprunt	20 000,00
Outillage technique	1 000,00	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	63 874,47
Bornes incendie	10 000,00		
Travaux en régie (bâtiments et voirie)	15 000,00		
TOTAL	217 397,00	TOTAL	217 397,00

PROJET D'INSTALLATION D'UNE CHAUDIERE BOIS ET RESEAU DE CHALEUR :

Le maire rappelle qu'une étude de faisabilité sur l'opportunité d'installer une chaudière biomasse a été confiée au SEHV. Le résultat de cette étude démontre l'intérêt du remplacement de deux chaudières vieillissantes par une chaufferie biomasse aux granulés qui alimenterait la salle polyvalente, le restaurant scolaire et la garderie. La facture énergétique serait mieux contrôlée, l'impact environnemental serait réduit.

L'opération, dont le coût total est estimé à 77 300,00 € H.T, a été retenue pour un financement en 2019 dans le cadre du contrat de développement territorial des énergies renouvelables conclu entre le SEHV et l'ADEME, et pourrait bénéficier également des aides de l'Etat et du Département.

Le maire propose le financement suivant :

Dépenses H.T.		Recettes	
Production thermique (chaufferie)	47 740,00	Aide fonds de chaleur (ADEME) (25,07%)	11 970,00
		Subvention Département (15%)	7 161,00
		Subvention DETR (25%)	11 935,00
Création Réseau de chaleur	29 560,00	Aide fonds de chaleur (ADEME) (78,38%)	23 170,00
		Subvention Département (3,24%)	958,50
		Subvention DETR/FSSIL (5,40%)	1 597,50
		Aides totales (73,47%)	56 792,00
		Autofinancement commune	20 508,00
TOTAL	77 300,00		77 300,00

Le conseil municipal approuve l'estimation de l'opération de réalisation d'une chaufferie biomasse et son financement tel qu'il est proposé par le maire et l'autorise à :

- solliciter auprès des financeurs les aides susceptibles d'être accordées pour cette opération
- effectuer les démarches et signer les documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

ORGANISATION SORTIE PUY DU FOU :

La maire rappelle qu'une sortie au « Puy du Fou » est organisée pour les élus et le personnel communal le 15 juin 2019.

Cette sortie est ouverte aux élus, au personnel, aux conjoints et aux enfants de plus de 10 ans.

Les élus, les conjoints, les enfants paieront la totalité de la dépense qui leur incombe.

Le maire indique que la collectivité prendra en charge le transport du personnel communal à hauteur de 1 000€.

QUESTIONS DIVERSES

- Culture au grand jour : la commune accueillera un spectacle, gratuit et ouvert à tous, à destination du jeune public le dimanche 31 mars à la salle polyvalente.
- Associations : le maire indique que deux nouvelles associations viennent de se créer sur la commune :
 - ✓ TEAM FAMILY COMPETITION (pratique du camion cross)
 - ✓ BOULOU BRIANCE RANDO (BBR) club de randonnées VTT et pédestre.

La séance est levée à 20 h 20.